# Réception après montage des échafaudages fixes et roulants avant première utilisation

ECHAFFR

**Modalités d'inscriptions et délais d'accès à la formation :**

**Présentiel - Synchrone**

**- sans financement : inscription via mail ou téléphone (contact@prevh-group.fr / (04.77.52.75.83), 24h avant le début de la formation sous réserve de places disponibles.**

## Objectifs

Permettre aux personnes désignées par l'employeur de réaliser la réception d'un échafaudage fixe ou roulant monté par leur propre entreprise, avant sa première utilisation.
La réception consiste à vérifier que l'échafaudage répond au besoin prévu, qu'il est monté conformément à la notice du fabricant, aux plans disponibles et aux règles de sécurité, et qu'il ne présente pas d'anomalie susceptible de compromettre la sécurité des travailleurs.
Au sens de la R408, réceptionner consiste à prendre livraison de l'échafaudage et à vérifier qu'il répond à la commande, qu'il est monté selon les règles de l'art et qu'il est en bon état.

## Public Visé

Chefs de chantier, chefs d'équipe ou toute personne désignée par l'employeur pour réceptionner, avant leur première utilisation, des échafaudages fixes et roulants montés par les salariés de l'entreprise.

## Pré Requis

comprendre et lire la langue française ;
Aucune formation préalable au montage n'est imposée dans ce programme. Une expérience de l'encadrement de chantier est toutefois recommandée compte tenu de la durée de 7 heures.

## Objectifs pédagogiques et d'évaluation

identifier le rôle et les responsabilités des différents acteurs concernés par le montage et la réception d'un échafaudage ;
différencier un échafaudage fixe d'un échafaudage roulant et reconnaître leurs principaux éléments constitutifs ;
identifier les documents nécessaires à la réception : notice du fabricant, plan, nomenclature, registre et procès-verbal ;
vérifier l'adéquation de l'échafaudage avec les travaux prévus et son environnement ;
réaliser l'examen du montage et de l'installation après achèvement des travaux de montage ;
contrôler l'état apparent des éléments constitutifs, des accès, des planchers et des protections collectives ;
identifier les anomalies empêchant la mise en service de l'échafaudage ;
décider de l'autorisation ou de l'interdiction de mise en service ;
compléter un procès-verbal de réception et formuler des observations précises et exploitables ;
signaler les anomalies et demander leur correction avant toute utilisation.

## Parcours pédagogique

**Partie théorique**

Cadre général et responsabilités
Références applicables
Les différents types d'échafaudages
Méthode de réception après montage

**Partie pratique**

La pratique est réalisée sur :

un échafaudage fixe monté ;
un échafaudage roulant monté ;

les notices techniques correspondantes ;
les plans et nomenclatures ;
le registre de sécurité ;
les modèles de procès-verbaux utilisés par l'entreprise.

Les participants réalisent successivement :

l'identification de l'équipement et de sa configuration ;
la consultation de la notice et du plan ;
l'examen de l'environnement et de l'adéquation ;
le contrôle des appuis, de la stabilité et de la structure ;
le contrôle des planchers, accès et protections collectives ;
la recherche d'anomalies préparées par le formateur ;
la formulation des mesures correctives nécessaires ;
la décision d'autoriser ou d'interdire la première utilisation ;
la rédaction du procès-verbal de réception.

Aucun élément ne doit être démonté, déplacé ou modifié par les participants.

## Méthodes pédagogiques

La formation alterne :
- apports théoriques illustrés ;
- échanges à partir de l'expérience des participants ;
- étude des notices et plans de l'entreprise ;
- démonstrations réalisées par le formateur ;
- analyse de situations réelles ;
- recherche d'anomalies sur les échafaudages ;
- exercices de rédaction d'un procès-verbal ;
- mise en situation pratique de réception.

## Moyens pédagogiques

Salle équipée d'un vidéoprojecteur ou écran.
Support pédagogique.
Notices des fabricants.
Plans, nomenclatures et configurations de montage.
Modèles de procès-verbaux de réception.
Un échafaudage fixe monté.
Un échafaudage roulant monté.
Éléments ou anomalies préparés pour les exercices.
Moyens de balisage.
Équipements de protection individuelle nécessaires à l'accès à la zone pratique.

## Qualification Intervenant·e·s

Formateur expérimenté en échafaudages fixes et roulants, maîtrisant les règles de réception, de vérification et de prévention des risques liés aux travaux en hauteur.

## Méthodes et modalités d'évaluation

QCM réalisé en fin de formation avec une évaluation pratique, chaque participant est évalué lors d'une réception réelle ou simulée.
**Il doit être capable de :**
préparer les documents nécessaires ;
suivre une méthode de contrôle structurée ;
détecter les anomalies principales ;
ne pas omettre une anomalie compromettant la stabilité ou la protection contre les chutes ;
prendre une décision cohérente de mise en service ou d'interdiction ;
renseigner correctement le procès-verbal ;
rédiger des observations compréhensibles et exploitables.

## Modalités d'accessibilité handicap

Les conditions d'accueil et les possibilités d'adaptation sont étudiées avant l'entrée en formation.

## Sanction formation

Une attestation de formation est remise au participant ayant suivi l'intégralité de la formation. Il appartient à l'employeur, au regard des résultats des évaluations, de l'expérience du salarié et des équipements réellement utilisés, de le désigner pour réaliser les réceptions relevant de ce périmètre.

## Durée

**7.00** Heures **1** Jour

## Effectif

De 3 à 8 Personnes

**Contactez-nous !**

**JEREMY MORDANT**
**Responsable d'exploitation**
**Tél. : 0685677333**
**Mail : jeremy.mordant@prevh-group.fr**